

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Au moment où les entrevues de Stuttgart et de Weimar venaient consacrer, par deux faits éclatants, la réconciliation du Czar avec les gouvernements de France et d'Autriche, on ne savait trop quel avenir serait donné à la curiosité publique, dans le long intervalle qui sépare les deux arrivages par mois des courriers de l'Inde, L'Espagne et le Danemark, à défaut des Principautés, vont se charger de ce soin.

On a appris hier, par dépêche, dont on ne connaît pas même l'origine, que le maréchal Narvaez et son cabinet avaient présenté leur démission et que le maréchal s'était hâté de quitter Madrid, pour prendre la route de France. D'autres détails ont circulé; on a prétendu notamment que le général Lersundi s'était chargé de l'intérim de la présidence du conseil en attendant le nouveau ministère. Mais nous croyons que ces dernières rumeurs doivent être accueillies avec circonspection. Ce qui est certain, c'est que le conflit ministériel, qui existe trop malheureusement en Espagne, ne peut être sainement apprécié jusqu'ici, les journaux et les dépêches de Madrid ne disant pas un mot de la crise, soit que leur silence provienne d'une ignorance complète de l'événement, soit qu'il ait une autre cause.

En Danemarck, l'embarras du ministère de Copenhague est extrême; et si sa déconfiture n'est pas aussi complète que celle du ministère Narvaez, il semble que ce n'est que partie ajournée. Quatre délégués des *Amis des Paysans* ont présenté une adresse menaçante au Volksting danois. Les cabinets de Vienne et de Berlin, ainsi que les Etats du Holstein ne reconnaissant pas la constitution de l'ensemble de la monarchie, ils demandent au gouvernement d'abolir cette constitution et de rétablir les anciennes institutions votées par la Diète, et le ministère actuel ne peut consentir à aucun prix à cette sorte de désaveu de sa politique. Cependant, l'ordre des paysans, qui appuiera l'adresse, forme la majorité de la seconde chambre danoise. La crise est donc ouverte.

En revanche, quelques journaux autrichiens notamment la *Borsenhalle*, assurent que les rumeurs relatives à la retraite du comte Buol, sont controuvées. — Havas.

L'importance de l'entrevue de Stuttgart a-t-elle été « atténuée », comme le prétendent quelques journaux, par la rencontre qui l'a suivie des deux empereurs d'Autriche et de Russie à Weimar? S'il est permis d'établir un lien entre ces deux événements, nous le trouverions plutôt, comme on l'a déjà indiqué, dans la crainte d'un fâcheux isolement, que l'entrevue de Stuttgart a pu faire naître chez l'empereur d'Autriche.

En se rendant à Weimar, et en cédant au désir manifesté par la cour de Vienne de s'y rencontrer avec l'empereur d'Autriche, Alexandre II a accompli un acte de courtoisie politique, agréable aux deux peuples, et qui a fait dire avec juste raison à la *Gazette autrichienne*: « L'entrevue des deux souverains qui a lieu actuellement à Weimar exercera une influence très-salutaire sur l'esprit et sur les cœurs de plusieurs millions d'hommes éclairés. » Mais l'entrevue de Stuttgart reste ce qu'elle était avant qu'il ne fût question de Weimar, un grand événement intéressant l'Europe entière.

Ce n'est pas seulement le souvenir des dernières années qui donne aux relations personnelles des deux souverains de France et de Russie une importance exceptionnelle; c'est aussi l'accueil fait par les populations allemandes au chef de la dynastie napoléonienne. Peut-être devons-nous, comme Français, apporter une certaine modestie dans l'appréciation de l'enthousiasme déployé par les habitants des provinces que Napoléon III a traversées, car ces manifestations éclatantes s'adressaient, en même temps qu'à la personne de Sa Majesté, à la nation dont il est le plus légitime et le plus fidèle représentant. Toutefois, l'entrevue de Stuttgart appartient déjà à l'histoire, et nous sommes tenus de ne lui rien cacher de ce qui peut l'aider à caractériser cet événement.

Que la presse française ou étrangère s'évertue à calculer les conséquences de l'entrevue de Weimar,

c'est son droit; que le *Nord*, par exemple, se croie assez bien renseigné sur les sentiments de l'empereur de Russie, pour dire que « la main tendue par l'empereur Alexandre à Stuttgart, et celle qu'il a tendue à Weimar, ont été également loyales, sinon également cordiales, » cela est naturel. Mais il n'est pas moins vrai qu'en acceptant l'invitation du roi de Wurtemberg, les souverains de France et de Russie ont réalisé toutes les espérances de l'Europe, et rendu au continent toute sa confiance dans l'avenir. A Weimar, deux princes long-temps unis et que la diplomatie était arrivée à éloigner, ont assuré « le maintien d'un état de bon voisinage » comme le dit la *Gazette autrichienne*, à Stuttgart au contraire, pour nous servir encore de l'expression de la feuille viennoise, Napoléon III et Alexandre II ont « effacé bien des souvenirs du passé et rassuré l'Europe, en lui offrant la perspective d'un riant avenir. » La nuance est bien tranchée, et ce n'est pas nous qui l'indiquons.

Quant aux hommages personnels que l'Empereur des Français a reçus à la cour de Stuttgart, et sur tout son parcours depuis la frontière du Rhin, ils ont trouvé des appréciateurs dont la sincérité ne saurait être contestée. Les vivats allemands ont retenti jusqu'à Vienne et jusqu'à Berlin, et voici le portrait politique que font aujourd'hui de Napoléon III deux organes importants de ces villes :

« Maintenant, dit la *Gazette autrichienne*, que l'Empereur des Français a manifesté d'une manière si éclatante et si loyale ses sentiments de fidélité envers sa propre devise, « la paix, » le monde européen portera ses regards sur Paris avec plus d'assurance que jamais.

« Le grand homme d'Etat qui occupe maintenant, pour le bonheur de son pays, le trône de la France, a étonné naguère le monde en proclamant, en contradiction apparente avec les traditions de sa dynastie, les exploits de la paix, la gloire du repos et de l'ordre, les signes caractéristiques de la seconde ère napoléonienne. Mais il n'a pas caché que le monde d'il y a cinquante ans et le monde d'aujourd'hui sont différents l'un de l'autre quant à leurs besoins et à leurs exigences.

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

PROLOGUE. — LE CAPITAINE BRAMANTE.

I.

Le soleil inondait de ses rayons les rues de Milan, que remplissait ce jour-là une foule inaccoutumée. Partout les boutiques se fermaient, partout on voyait les bourgeois, au lieu de se livrer à leurs travaux journaliers, se réunir par groupes et causer sur le seuil de leurs maisons. On eût pu croire que quelque fête allait se célébrer dans la capitale du pays lombard, si la douleur et la tristesse n'eussent été empreintes sur tous ces visages.

C'est qu'en effet, ce jour-là, le peuple de Milan allait voir s'accomplir un de ces événements qui remuent tous les cœurs et frappent toutes les imaginations. La duchesse Béatrix Tenda, femme du duc Philippe-Marie Visconti, condamnée à mort comme coupable du crime d'adultère, devait être exécutée dans quelques heures, avec son complice, sur la grande place de Milan. Or, la duchesse Béatrix était aimée et respectée des Milanais à l'égal d'une sainte, et nul ne croyait au crime dont elle était accusée, crime dont les juges n'avaient pu obtenir d'autres preuves que les aveux arrachés par la torture à son prétendu complice, Michele Orombelli. Soumise elle-même à la question, la duchesse l'avait subie avec un

courage admirable, se laissant briser les membres plutôt que de proférer une parole qui souillât son honneur. Les détails de cette torture avaient transpiré parmi le peuple, et sa vénération pour la duchesse, loin d'en être ébranlée, s'était encore accrue de toute la pitié que ne pouvait manquer d'inspirer un si lugubre événement.

Tel était le sujet dont s'entretenaient les bourgeois de Milan, groupés dans les rues et sur les places. On se rappelait les hautes vertus dont l'infortunée duchesse avait toujours donné l'exemple, ses sentiments religieux, son inépuisable charité, sa fidélité envers son premier époux Facino Cane, tyran d'Alexandrie, alors que sa merveilleuse beauté brillait de tout son éclat; et l'on se demandait comment avait pu se rencontrer un homme assez cruel et assez infâme pour accuser une pareille femme d'un crime que démentait d'une façon éclatante toutes ses actions et tout son passé; comment il s'était trouvé des juges assez pervers pour condamner à mort, comme souillée d'adultère, l'épouse dont la pureté leur était si bien connue, qu'ils n'eussent pas hésité à la donner pour exemple à leurs femmes et à leurs filles.

Le véritable crime de la duchesse Béatrix, et ceux qui ne le savaient pas commençaient à s'en douter, c'était d'avoir dix années de plus que son époux, qui n'avait vu dans cette union qu'un moyen d'accroître sa puissance; c'étaient surtout la douceur, la sérénité, le calme imperturbable qu'elle opposait à ses mauvais traitements.

Tant de vertu et de résignation, loin de toucher son âme et de le ramener à de meilleurs sentiments, excitaient encore la colère de Philippe-Marie en lui faisant sentir plus vivement la bassesse et la perversité de son caractère.

Quelques hommes du peuple, réunis sous le portail de la cathédrale, causaient avec chaleur du sinistre événement qui préoccupait toute la ville, lorsqu'un jeune homme, presque enfant, car il paraissait avoir dix-sept ans à peine, vint à eux et les pria de lui indiquer le chemin qui conduit au palais ducal. Son accent était celui de la haute Italie, son costume celui d'un père; sa parole brève, son air libre et décidé, le couteau qu'il portait à sa ceinture de cuir, annonçaient un habitant des montagnes. Sa taille moyenne, dont les heureuses proportions se trahissaient sous ses vêtements grossiers, son teint hâlé, ses grands yeux noirs, hardis et intelligents, formaient un ensemble harmonieux et sauvage qui excitait en même temps l'étonnement et la sympathie.

— Ah! répondit un de ceux auxquels il s'adressait, vous voulez voir l'exécution. Est-ce que vous viendriez de vos montagnes tout exprès pour cela, bel enfant?....

— J'ignore de quelle exécution vous voulez parler, répondit gravement le jeune père; je viens des montagnes du Piémont, en effet, mais pour un tout autre motif: j'ai besoin de parler à un homme qui habite le palais du duc Visconti, voilà pourquoi je vous prie de m'indiquer

« La nation française récompensera son souverain pour la paix qu'il a promis de maintenir. Il a trouvé la formule magique qui peut seule assurer le bonheur et la durée de sa dynastie, et cette dynastie ne cessera pas d'exister tant qu'elle restera fidèle à la mission que son chef lui a désignée comme celle de l'accomplissement de laquelle dépend la stabilité de l'empire. »

La *Nouvelle Gazette de Prusse* s'exprime ainsi :

« L'Empereur des Français est un homme dont personne ne méconnaîtra la prudence et l'énergie : il sait ce qu'il veut ; il sait parler et se taire, mais il sait aussi agir à temps. C'est ce dont tout le monde est persuadé. »

Et dans le même article, dont le sujet est les deux entrevues, la *Gazette* termine par ce trait fort juste qu'il n'y a que les « hommes de courte vue » qui puissent croire que la politique du gouvernement impérial revêtira tel ou tel caractère, suivant les assurances d'amitié que lui donnent les puissances. L'Empereur Napoléon n'obéit qu'à une influence, celle de la justice et de la loyauté. ERNEST DRÉOLLE. (*Constitutionnel*.)

Voici, d'après une correspondance de Vienne, comment aurait été décidée l'entrevue des Empereurs d'Autriche et de Russie.

Je puis vous affirmer, pour ma part, qu'aucun calcul politique n'a dicté la démarche que vient de faire l'empereur François-Joseph. Elle est née d'un besoin moral, d'une inspiration de son cœur. Les nobles sentiments de l'empereur Alexandre avaient fait naître chez ce souverain le même désir : et c'est ainsi que le projet d'une rencontre personnelle des deux souverains fut conçu et arrêté au même moment, sans aucune intervention de la diplomatie, spontanément. Il n'a fallu qu'une occasion fortuite, on amenée avec un tact délicat, pour traduire en fait une résolution réciproquement arrêtée.

Voilà la version qu'on me communique de bonne part sur la manière dont l'entrevue fut décidée ; cette version, je vous la donne telle qu'elle m'a été transmise, sans vouloir garantir l'exactitude des détails, quoiqu'elle me paraisse très-vraisemblable.

Lorsque le lieutenant feld-maréchal de Parrot, commandant l'armée de Gallicie, se rendit à Varsovie pour saluer l'empereur Alexandre, il fut reçu par Sa Majesté Impériale russe dans un salon que décoraient, soit par hasard, soit à dessein, les portraits des deux empereurs défunts Nicolas et François I^{er}. L'empereur Alexandre contempla, dit-on, ces tableaux avec une émotion visible, et dit au feld-maréchal ces touchantes paroles : « Les voilà ensemble, le grand-père de votre empereur et mon père, comme deux voisins qui vivent en paix ; ils furent bons amis toute leur vie. »

Le feld-maréchal saisit ce moment pour assurer Sa Majesté Impériale que l'Empereur son maître ne le cédait point à son aïeul en estime personnelle et en affection pour l'empereur de Russie. Ces assurances furent gracieusement accueillies par l'empereur Alexandre. Le télégraphe porta cette conversation à Vienne ; ces paroles bienveillantes trouvèrent un terrain tout préparé pour faire éclore une pensée heureuse, et l'entrevue fut décidée ! — Havas.

EXTÉRIEUR.

INDE. — Le *Morning-Post* publie une lettre écrite par un officier d'artillerie au camp devant Delhi, à la date du 10 août, et qui contient les détails suivants.

« Le dernier renfort, qui se compose de 1,400 Européens de plus, arrivera dans une semaine environ, et nous ignorons si alors l'attaque aura lieu ou si nous attendrons sir Patrick Grant. J'espère que nous pourrons châtier ces infâmes, et je ne voudrais pas que ce fût à moitié. Nos soldats sont impatients jusqu'à la rage. Les canons des insurgés nous ont récemment fort incommodés. Ils ont pris sur la droite une position nouvelle qui enfile complètement plusieurs de nos batteries. Une expédition, dans laquelle je devais avoir deux canons, était prête à partir, mais elle a reçu contre-ordre, parce que le terrain est excessivement mauvais, et qu'on a peur que nous n'éprouvions une perte très-sensible. Pendant les trois ou quatre derniers jours, nous avons eu des deux côtés un feu extrêmement vif. Nous avons tiré environ 100 coups par canon. Les ingénieurs ont essayé de faire sauter le pont de bateaux avec des machines infernales, mais sans succès jusqu'à présent, et je ne vois pas que nous gagnions beaucoup à détruire un bateau ou deux, parce que la rivière est si basse, qu'on peut facilement réparer le pont. La ville sera, je crois, livrée à trois jours de pillage ; mais je crains que cela ne rende nos Européens très-indisciplinés. »

ESPAGNE. — On lit dans le *Constitutionnel* :

Jusqu'à présent, le télégraphe n'a pas confirmé les bruits de la retraite du ministre Narvaez, qui circulent depuis quelques jours.

Voici, d'après nos nouvelles particulières de Madrid, où en étaient les choses : Le 2 au soir, le ministre aurait présenté à la reine son programme politique pour la prochaine session, demandé quelques changements dans les hauts emplois, et proposé une liste de nouveaux sénateurs, bien décidé, en cas de refus de la part de S. M., à donner sa démission. Le télégraphe ne nous ayant fait rien savoir de définitif depuis le 3, il est présumable ou bien que la reine et ses ministres se sont mis d'accord, ou que S. M. a pris quelque temps pour réfléchir avant d'accepter les propositions du ministre et que sa résolution n'était pas encore connue.

Il n'est pas vrai que M. Bravo-Murillo, qui est reparti pour Madrid le dimanche au soir, y avait été appelé, ainsi qu'on l'a dit aussi. — L. Boniface.

ITALIE. — Le Gouvernement Pontifical vient de rendre l'édit suivant :

« 1^{er} Août 1857. Sa Sainteté, voulant donner une plus grande extension à l'exportation du chanvre des Etats Pontificaux, a ordonné que le droit actuel d'exportation des chanvres filés sera réduit de 20 à 15 baïoques les 100 livres brutes. » — Havas.

FAITS DIVERS.

On écrit du camp de Châlons, le 4 octobre, au *Moniteur* :

Hier, ont eu lieu de grandes manœuvres commandées par l'Empereur. L'Impératrice à cheval y assistait, accompagnée de M^{mes} les comtesses de

Montebello et de Labédoyère. L'Empereur était escorté par LL. EExc. les maréchaux Magnan, comte Baraguay d'Hilliers, duc de Malakoff, Bosquet et le général lord Rokesby, commandant la garde de la Reine.

LL. EExc. les maréchaux comte de Castellane et comte Randon, gouverneur général de l'Algérie, sont arrivés ce matin et doivent, comme les autres maréchaux, passer quelques jours au camp auprès de Leurs Majestés.

Cette semaine va être employée le plus activement possible, et dimanche doit avoir lieu la revue d'honneur, qui précèdera d'un jour la revue du camp.

Le temps est superbe et l'état sanitaire continue à être excellent.

— Un décret impérial du 2 octobre proroge jusqu'au 30 septembre 1858 la faculté accordée par le décret du 29 septembre 1856 aux navires étrangers d'effectuer, jusqu'au 31 décembre 1857, le transport des grains et farines, de riz, des pommes de terre et des légumes secs entre l'Algérie et la France.

Par un décret de la même date, les dispositions du décret du 20 septembre 1856, portant interdiction, jusqu'au 31 décembre 1857, d'exporter à l'étranger les céréales de l'Algérie (blé et orge), sont aussi prorogées jusqu'au 30 septembre 1858.

— L'Empereur des Français a fait remettre au caré catholique de Stuttgart, mille florins à l'effet d'introduire les sœurs de charité à Stuttgart et 500 florins pour l'association de St-Vincent et de St-Elisabeth.

— On lit dans le *Moniteur* :

Un service anniversaire, en mémoire de S. M. la reine Hortense, a été célébré lundi à 11 heures, dans l'église de Rueil, en présence de S. Exc. M. A. Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur, de M. Piétri, sénateur, préfet de police, du secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise, remplaçant le préfet absent, du maire de la commune et des membres du conseil municipal, de plusieurs anciens serviteurs de l'empereur Napoléon I^{er}, de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. — L'église de Rueil, reconstruite par le Cardinal, a été dernièrement restaurée par les soins de MM. Eugène Lacroix et Maguin, aux frais de la liste civile et du ministère de l'instruction publique et des cultes. — Le monument que l'Empereur a fait élever par M. Barre à son auguste mère est terminé, mais n'ayant point encore été béni, il n'a pu être découvert aux yeux du public.

— Détails sur le naufrage du steamer *Central-America*.

Le navire était évalué à 350,000 dollars et n'était point assuré. Il n'y avait que 500,000 dollars de matières aurifères, assurées à New-York. La cargaison postale et métallique de ce malheureux navire a subi le sort de la cargaison humaine. Si la perte de celle-ci est bien affligeante pour l'humanité, l'absence de celle-ci ne pouvait se produire dans des conditions plus inopportunes pour la place de New-York, et il en résultera des perturbations graves. Ces huit millions en or étaient attendus avec beaucoup d'anxiété par les banquiers et les banques. Il se trouve bien des maisons qui faute de ces remises seront obligées de manquer à leurs en-

le chemin qui conduit à ce palais. — Rien n'est plus facile à trouver aujourd'hui que le palais Visconti. Voyez-vous tous ces gens qui passent devant nous ? — Sans doute. — Remarquez qu'ils suivent tous la même direction ? — En effet. — Eh bien, suivez-les, marchez tant qu'ils marcheront, et quand vous les verrez s'arrêter, arrêtez-vous comme eux, vous serez sur la place du palais ducal. — Et que vont-ils donc faire sur la place du palais ducal ? — Ils y vont chercher une heure de distraction. — Ah ! quelque fête publique ? — Oui, une femme adorée de tous les Milanais, la duchesse Béatrix Tenda, à qui l'on va trancher la tête, et que les bons Milanais vont voir exécuter. — La femme du Duc ! s'écria le jeune homme. — La femme de Visconti. — Et qu'a-t-elle donc fait pour cela ? — Elle s'est tellement distinguée par ses vertus, que son époux, trouvant que la terre était indigne de la porter plus longtemps, se hâte de l'envoyer au ciel. Voilà tout ce qu'elle a fait. — Adieu, Signori, dit le Piémontais avec énergie, je vais voir l'homme auquel j'ai affaire, et dans une heure j'aurai quitté Milan.

Et il se mêla à la foule qui se rendait au lieu du supplice.

Après dix minutes de marche, il se trouva tout-à-coup en face d'un échafaud tendu de velours noir. Quoiqu'il fût deux heures à peine et que l'exécution ne dût avoir lieu qu'à six heures, un flot de peuple inondait la place

et attendait en silence le moment fatal. Comme si le temps eût voulu favoriser la curiosité de cette foule, la chaleur avait diminué tout-à-coup ; quelques nuages couraient dans l'azur du ciel, interceptant les rayons du soleil, et un vent d'orage, soufflant du sud, rafraichissait l'atmosphère.

Grâce à la vigueur dont il était doué, le jeune père parvint à se frayer un passage à travers cette masse compacte et à gagner l'entrée du palais ; il allait passer outre, quand un soldat se présenta devant lui l'épée au poing.

— Holà ! l'ami, lui cria-t-il, crois-tu donc qu'on entre ici comme dans ta chaumière ? Eloigne-toi vite, si tu ne veux que je te caresse les épaules du plat de mon épée.

Le jeune homme leva les yeux sur celui qui le traitait si cavalièrement, et après avoir un moment fixé sur lui les yeux en silence :

— Si j'avais comme toi une épée à mon côté, lui dit-il, nous verrions qui de nous deux caresserait l'autre. Mais ce n'est pas pour répondre aux grossièretés d'un soldat que je suis venu ici. Connais-tu dans ce palais un homme qui porte le nom d'Ericcio ? — Si je le connais ! dit le soldat changeant brusquement de ton ; qui donc ne connaît pas ici le seigneur Ericcio, le secrétaire intime, presque l'ami du duc Visconti, notre maître ? — Je ne savais pas que ce fût un si haut personnage ; mais peu m'importe, il faut que je lui parle à l'instant même. —

Oh ! du moment que vous êtes connu du seigneur Ericcio, c'est bien différent ; entrez, l'ami, entrez. — A la bonne heure ! Et de quel côté trouverai-je celui que je cherche ? — Voyez-vous, là, en face de ce petit vestibule sombre, au seuil duquel se tiennent quelques soldats ? — C'est là qu'il demeure ? — Non ; mais sous ce vestibule vous trouverez un huissier qui vous conduira vers lui. — Merci. — Surtout, dit le soldat, pas un mot au seigneur Ericcio de ce qui s'est passé entre nous. — Je n'y songe déjà plus. — A mon tour, merci. — Ah çà, pensa le Piémontais en s'éloignant, cet Ericcio est donc tout-puissant ici ?

Arrivé au vestibule que lui avait indiqué le soldat, il se vit encore une fois barrer le passage, mais en termes polis et presque à voix basse. Il crut que le nom redouté d'Ericcio allait lever ce nouvel obstacle, mais cette fois il n'en fut rien, on lui réitéra l'ordre de s'éloigner, en le prévenant qu'une plus longue résistance l'exposerait à des désagréments qu'on l'engageait fortement à éviter. Ceux qui lui parlaient ainsi jetaient en même temps un coup-d'œil inquiet vers le fond du vestibule. Le père dirigea ses regards du même côté, et aperçut alors un homme qui s'y promenait de long en large avec tous les signes d'une vive agitation.

Cet homme était grand, d'une maigreur extrême ; un peu voûté, quoiqu'il parût âgé de quarante ans au plus. Ses cheveux, d'un blond pâle, retombaient en mèches

gagements, et un bien plus grand nombre encore motiveront leurs faillites sur ce prétexte.

La perte du *Central-América* est un des plus désastreux sinistres qui aient frappé la marine américaine. Le seul naufrage qui en approche est celui de l'*Artie*, le 27 septembre 1855, où 350 personnes ont péri. En 1853, le 25 décembre, le steamer *San-Francisco* de la compagnie *Pacifique Mail* avait péri dans des circonstances à peu près identiques à celles du *Central-América*, mais le nombre des victimes avait été moins considérable, bien qu'on ait compté 200 hommes noyés, dont 150 soldats de l'armée américaine. — Havas.

— Le département de la Loire-Inférieure a été choisi par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour être le siège du concours régional, en 1859. C'est donc dans le département que la prime d'honneur agricole, consistant en une somme d'argent de 500 fr. et une coupe d'argent de la valeur de 3,000 fr., sera décernée à l'agriculteur dont l'exploitation sera la mieux dirigée et présentera les améliorations les plus utiles. — Pour prendre part à la lutte, les concurrents devront adresser au préfet, avant le 1^{er} mars 1858, un mémoire rédigé d'après des instructions qui seront prochainement publiées, avec les plans et notes à l'appui, afin de faire apprécier par la commission chargée de visiter les domaines, les améliorations réalisées et les résultats obtenus.

— La ville de Nantes s'applique avec beaucoup d'ardeur à augmenter ses relations avec l'étranger. La *Ville-de-Paris* vient de quitter ce port pour se rendre à Vigo, Lisbonne, Cadix, Gibraltar, Malaga et retour, avec un complet chargement de passagers et de marchandises. Parmi les passagers se trouvent M. le comte d'Ozeroff, ministre plénipotentiaire de Russie en Portugal, et M. d'Almeida, administrateur du Bairo-Alta.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'*Etoile du Danube* a reçu les dépêches suivantes de Bucharest et de Jassy :

« Bucharest, 2 octobre. — Les élections des villes et celles des petits propriétaires ont donné la majorité aux libéraux unionistes.

« Au nombre des élus sont les trois Golesco, les deux frères Bratiano, les généraux Tell et Maghero, MM. Rosetti et Pleschoiano, tous patriotes de 1848.

« Jassy, 3 octobre. — La cérémonie religieuse pour l'inauguration du divan *ad hoc* aura lieu demain dimanche 4 octobre.

« Aujourd'hui le commissaire russe, M. de Basily, donne une soirée où sont invités tous les députés du Divan.

« M. de Basily part lundi pour retourner à Bucharest. M. Bulwer reste ici.

« La joie est générale et la tranquillité parfaite dans le pays. »

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de septembre 1857, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 1^{er}, le thermomètre centigrade étant monté à 27 degrés 5 dixièmes au-dessus de zéro; le minimum de température s'est fait remarquer le 21, le thermomètre étant descendu à 12 degrés 8 dixièmes au-

dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 19 degrés 390.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 17, étant monté à 764 millimètres; son plus grand abaissement, qui est 750 millimètres 3 dixièmes, a été observé le 9, et sa hauteur moyenne est 757 millimètres 15.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 24 fois, nuageux 49 et couvert 17; total 90.

Pendant le mois, il n'y a eu que 4 jours de beau temps, et 6 de très-beau temps; il y a eu 13 jours de pluie, qui ont donné 73 millimètres 3 dixièmes d'eau ou 73 litres 3 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 1 fois, nord-est 4, est-nord-est 2, est 9, est-sud-est 2, sud-sud-est 5, sud 5, sud-sud-ouest 2, sud-ouest 14, ouest-sud-ouest 5, ouest 7, ouest-nord-ouest 3, et nord-ouest 1; total 60.

Vent moyen 5, vent fort 5, brouillard 2 et éclairs 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'échelle du pont Cessart 6 centimètres, au-dessous de l'étiage, le 1^{er} septembre; 1 c. au-dessus, le 8; 3 c. le 11; 20 c., le 15; 30 c., le 20; 10 c., le 25 et 46 c., le 28.

Saumur, le 5 octobre 1857.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Préfecture du département de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION.

Le samedi 24 octobre courant, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication des fournitures ci-après, nécessaires au service alimentaire de la maison centrale de Fontevault.

1^o 200 hectolitres de haricots blancs, et 100 hectolitres de haricots rouges;

2^o 200 hectolitres de pois verts.

Le tout provenant de la récolte de 1857.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges, du règlement du 31 juillet 1852, et des échantillons types, à la Préfecture (troisième division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

ADJUDICATION sur soumissions cachetées.

Le public est prévenu que le lundi 9 novembre 1857, à midi, il sera procédé, au Ministère de la marine, dans la salle des adjudications, par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication en douze lots de la fourniture de un million quatre cent mille kilogrammes de chanvre de toute origine, à livrer dans les ports militaires.

Les personnes qui auront l'intention de concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des conditions particulières, au Ministère de la marine et des colonies (*Direction du matériel, Bureau des approvisionnements généraux*),

dans les bureaux du commissariat de la marine à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, Dunkerque, le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille et Rouen, ainsi que dans les bureaux des Préfectures de Maine-et-Loire, de la Sarthe et d'Indre-et-Loire, et à la Chancellerie de France à Riga.

ETAT CIVIL du 16 au 30 septembre.

NAISSANCES. — 17, Juliette-Eugénie Tourbien, rue de Fenet; — Emilie Boussin, carrefour Dacier; — 19, Narcisse Doussin, rue de Fenet; — 21, Alexandre Penneau, rue du Portail-Louis; — Jeanne-Lucie-Marie Chanlouineau, place St-Pierre; — 23, Caroline-Engénie Pujol, à l'École; — Marie Picard, rue de l'ancienne-Messagerie; — 26, Ferdinand Turmeau, rue Saint-Jean; — 28, Berthe-Clémence Lebrun, rue Royale; — 30, Marie-Blanche Picard, rue de la Cocasserie.

MARIAGE. — 16, Joseph David, domestique, de Bourgueil, a épousé Hyacinthe Filoche, ouvrière, de Saumur; — 21, Alexandre Sir, cordonnier, a épousé Reine Simon, piqueuse de bottines, tous deux de Saumur; — Jacques Gros, chapelier, a épousé Adèle Guilme, chapelière, tous deux de Saumur; — 22, Elie Hetreau, charpentier, de Nantes, a épousé Sophie Avrillon, couturière, de Saumur; — François Degnat, cordonnier, a épousé Jeanne Mompontel, journalière, tous deux de Saumur; — 30, Antoine Reau, surveillant à l'École, a épousé Rose Gerbier, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Louis-Alexis Ploquin, 12 jours, au carrefour Dacier; — 18, Anne-Julie Juville, 5 ans, à l'Hôpital; — Auguste-Florentin Peigney, 5 mois, rue Royale; — 19, Camille Morain, 4 ans, Grand'Rue; — Honoré Vassou, 1 an, rue Notre-Dame; — 21, Ernest-Etienne-François Berthelot, 2 mois, rue du Portail-Louis; — 22, Isaac-Marie Mesnard, propriétaire, 66 ans, rue Royale; — Jeanne Mitouard, domestique, 91 ans, veuve Baron, rue du Petit-Pré; — Renée Grandgeard, propriétaire, 61 ans, veuve Boucher, rue du Petit-Maure; — Eléna-Berthe Pichard, 2 mois, rue du Portail-Louis; — 23, Louise-Jenny Lehoux, propriétaire, 24 ans, célibataire, place du Chardonnet; — 24, Sophie Drouault, rentière, 70 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 25, Perrine-Charlotte Hamelin, concierge, 41 ans, femme Bourgonin, rue de l'Hôtel-de-Ville; — Anne Loiseau, 52 ans, femme Montrieul, rue de la Visitation; — Louis Lambert, 8 ans, rue de la Visitation; — Marie Beillard, rentière, 43 ans, veuve L'Huillier, rue d'Orléans; — 26, Jean Vata, ancien marinier, 60 ans, rue de Fenet; — 28, Renée-Perrine Carré, 85 ans, veuve Penneau, à la Providence; — 30, Vieillé, mort-né, rue d'Orléans.

BOURSE DU 6 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 68 05
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 90 50.

BOURSE DU 7 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 55 cent. — Ferme à 67 70.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 91 40

P. GODET, propriétaire-gérant

toujours si grasses sur le col de son pourpoint de velours, que la couleur cramoisie disparaissait sous une couche noire et luisante: ses joues creuses, d'une pâleur livide, ses yeux d'un bleu terne, ses lèvres épaisses, son front étroit et déprimé, inspiraient l'horreur et le dégoût, dégoût d'autant plus insurmontable, que chaque trait de cette tête hideuse contenait les symptômes d'un vice, l'instinct d'un crime ou la trace d'une lâcheté.

De temps en temps il s'arrêtait et paraissait réfléchir profondément, puis il reprenait sa marche en englant l'air d'une petite houssine qu'il tenait à la main.

Le jeune Piémontais reconnu que c'était par respect pour ce personnage qu'on lui refusait le passage et qu'on cherchait à éviter un esclandre en le décidant à s'éloigner sans bruit. Alors son parti fut aussitôt pris. A une troisième injonction des soldats, il repoussa violemment ceux qui lui barraient le passage, et s'élança vers celui dont ils semblaient craindre de troubler les méditations.

— Pardon, Messer, si j'entre un peu brusquement, lui dit-il, mais ces hommes refusent de me laisser passer, et il faut absolument que je parle au signor Ericcio. Venillez donc, je vous prie, me faire parvenir jusqu'à lui.

Le noble seigneur (car c'était un haut personnage, à n'en pas douter), regarda fixement le jeune père et parut l'écouter avec une attention profonde, puis il tourna le dos en murmurant :

— Que me vent donc cet homme ?

Et puis il parut plongé de nouveau dans la pensée qui absorbait toutes ses facultés.

Un moment stupéfait, le père se remit bientôt, et voyant s'avancer vers lui les soldats qu'il avait rudement traités, il s'en fut aborder de nouveau l'homme dans lequel il croyait avoir trouvé une protection. Mais avant qu'il lui eût adressé la parole, celui-ci, faisant un signe d'impatience, leva le bras et lui coupa la figure d'un coup de houssine.

Un ligne purpurine se dessina aussitôt sur la joue, et le sang jaillit avec force.

A cet affront inattendu, le père jeta un cri de vengeance, et portant la main à son couteau, s'élança, les yeux étincelants de fureur, vers celui qui venait de l'insulter si grossièrement; mais avant que son couteau fût sorti de sa gaine, une main de fer lui serra le bras de manière à le paralyser.

— Bramante, dit le seigneur lombard à celui qui arrivait si providentiellement à son secours, je me rappellerai le service que vous me rendez aujourd'hui. Qu'on emmène cet homme, et qu'il soit fait de lui une bonne et prompt justice.

Le capitaine s'inclina sans répondre, puis il se tourna vers les dix archers à la tête desquels il venait d'entrer dans le vestibule, et leur montrant le père :

— Prenez ce gaillard au milieu de vous, et veillez sur

lui, leur dit-il. — Où allez-vous avec ces hommes, Bramante? lui demanda le seigneur à la houssine. — Monseigneur, reprit Bramante, je me rends au cachot de la duchesse Béatrix; c'est moi qui dois y veiller jusqu'à l'heure... — C'est bien, allez.

Le capitaine et ses dix hommes s'éloignèrent avec le père piémontais.

Quand ils eurent gagné une autre cour du palais, le capitaine Bramante s'approcha de son prisonnier, et lui frappant familièrement sur l'épaule :

— Ah ça, mon jeune ami, lui dit-il, nous avons donc la main bien prompte? Savez-vous contre qui vous vouliez jouer du couteau tout à l'heure? — C'est quelque haut personnage; je m'en suis aperçu aux honneurs qu'on lui rend, mais je n'ai pas l'habitude de m'informer du rang d'un homme quand il m'insulte. — C'est un tort; vous venez d'en avoir la preuve par vous-même; et cette fois c'est un tort d'autant plus grand, que l'homme auquel vous avez affaire a droit de vie et de mort dans ce pays. Bref, c'est le duc Visconti. — Le duc!... vous avez raison, je suis perdu. — Du moins vous êtes en chemin pour cela, et c'est vraiment fâcheux, car vous me faites l'effet d'un petit démon incarné; je suis bien sûr que vous eussiez fait un bon soldat. — Peut-être... Mais à quoi bon songer maintenant à ce que j'aurais pu faire; le sort a décidé, il faut se soumettre.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 11 octobre 1857, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée la femme Montrieul, aubergiste, sur les Ponts, rue de la Visitation, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Pasieurs lits, couettes, rideaux, couvertures, couvrepieds, draps, serviettes, nappes, bons effets, armoire, tables, pendules, chaises, tabourets, montre vitrée, vin rouge et vin blanc en barriques, eau-de-vie, 22 barriques vides, batterie de cuisine, bouteilles vides, quantité de ferraille et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A LOUER

UNE MAISON,

Appartenant aux héritiers Revelière,

Située à Saumur, rue des Payens,

Et actuellement occupée par M^{me} BERTHELOT, maîtresse de pension.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (555)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

On demande à emprunter 250,000 FRANCS,

A 5 pour cent, d'une ou de plusieurs personnes, et par première hypothèque, sur une propriété qui consiste en : 1^o 15 fermes contenant 1,400 hectares, d'un produit de 23,000 fr., nets d'impôts; 2^o 300 hectares de bois-taillis. (556)

A VENDRE

DEUX CHIENS BRIQUETS,

Marqués blanc et orange,

Agés de trois ans, très-bien dressés.

S'adresser à M. BABIN-BONNET, aux Ulmes, près Doué. (548)

A CÉDER

Tout de suite,

UN MAGASIN

De Quincaillerie et de Métaux

Bien achalandé,

Situé dans un des quartiers les plus fréquentés de Poitiers. On donnera toutes les facilités de paiement.

S'adresser à M. DOIRE, rue de la Trinité, 7, à Poitiers. (530)

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau.

S'adresser à M. Ménoré. (543)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Service des fourrages.

Des circonstances atmosphériques ont contrarié, dans certaines localités, le développement et la récolte des foins naturels et artificiels.

On a pu croire un instant aussi que la récolte de l'avoine laisserait à désirer; mais il se confirme aujourd'hui que cette dernière appréciation n'est pas exacte, et que, tout compensé, l'année 1857 peut être classée pour l'avoine comme bonne ordinaire.

Quant au foin, les pluies bienfaisantes qui sont survenues rachetteront la moindre quantité, en permettant de nourrir les bestiaux à la prairie.

Pour la paille, il y aura quantité et qualité.

Les résultats que l'administration de la guerre vient d'obtenir aux adjudications du 24 septembre, et qui sont consignés au tableau ci-après, confirment ces appréciations en faisant ressortir les avantages que l'administration a obtenus dans ces nouveaux marchés, comparativement à ceux qu'elle avait dû conclure en 1856.

DIVISIONS MILITAIRES	DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS de fourniture.	PRIX DE LA RATION de convention (composée de 4 k. 50 de foin, 3 k. de paille et 3 k. 50 d'avoine) obtenus		AVANTAGE pour 1857, par ration de convention comme ci-contre.
			En 1856.	En 1857.	
			1 ^{re}	Eure-et-Loir.....	
		Beauvais.....	1 40	1 35	» 05
		Compiègne.....	1 45	1 39	» 06
2 ^e	Eure.....	Vernon.....	1 54	1 42	» 12
	Orne.....	Alençon.....	1 50	1 39	» 11
3 ^e	Pas-de-Calais.....	Hesdin.....	1 33	1 25	» 08
4 ^e	Aisne.....	Laon.....	1 39	1 37	» 02
	Côte-d'Or.....	Auxonne.....	1 42	1 37	» 05
7 ^e	Haute-Saône.....	Vesoul.....	1 35	1 33	» 02
		Gray.....	1 50	1 40	» 10
	Jura.....	Dôle.....	1 48	1 30	» 08
	Ain.....	Sathonay.....	1 75	1 55	» 20
8 ^e	Drôme.....	Valence.....	1 65	1 28	» 37
	Isère.....	Vienne.....	1 68	1 42	» 26
	Saône-et-Loire.....	Mâcon.....	1 64	1 33	» 31
9 ^e	Bouches-du-Rhône.....	Tarascon.....	1 80	1 45	» 35
11 ^e	Ande.....	Carcassonne.....	1 60	1 22	» 38
12 ^e	Tarn.....	Castres.....	1 66	1 40	» 26
14 ^e	Gironde.....	Bordeaux.....	1 55	1 38	» 17
	Lot-et-Garonne.....	Agen.....	1 66	1 42	» 24
15 ^e	Loire-Inférieure.....	».....	1 34	1 28	» 06
	Deux-Sèvres.....	Saint-Maixent.....	1 36	1 13	» 23
16 ^e	Côtes-du-Nord.....	Guingamp.....	1 13	1 09	» 04
	Morbihan.....	Napoléonville.....	1 20	1 04	» 16
18 ^e	Sarthe.....	Le Mans.....	1 69	1 50	» 19
	Vienne.....	Poitiers.....	1 40	1 20	» 20
	Indre.....	Châteauroux.....	1 33	1 22	» 11
19 ^e	Allier.....	Montlins.....	1 49	1 35	» 14
	Nièvre.....	Nevers.....	1 44	1 37	» 07
20 ^e	Puy-de-Dôme.....	Billom.....	1 50	1 39	» 11
	Cantal.....	Aurillac.....	1 71	1 56	» 15

Nouvelles adjudications.

Il sera procédé, le lundi 12 octobre courant, heure de midi, à l'adjudication

publique de la fourniture des fourrages à exécuter par voie d'entreprise, du 1^{er} novembre 1857 au 31 octobre 1858, dans les arrondissements de troupes à cheval indiqués ci-après, savoir :

DÉPARTEMENTS.	COMPOSITION des arrondissements de troupes à cheval :	EFFECTIF.
Seine-et-Marne.....	Melun et gîtes de l'arrondissement.....	1,000
	Meaux et gîtes de l'arrondissement.....	1,100
	Fontainebleau et gîtes de l'arrondissement.....	1,100
Seine-et-Oise et Seine.....	Provins et gîtes de l'arrondissement.....	900
	Rambouillet, Sèvres, Saint-Cloud, Saint-Cyr, Neuilly et gîtes de l'arrondissement.....	1,800
Yonne et Aube.....	Joigny et gîtes de l'Yonne et de l'Aube.....	700
Seine-Inférieure.....	Eu et gîtes de la Seine-Inférieure.....	300
Nord.....	Cambrai, Condé et gîtes de l'arrondissement.....	1,100
	Douai et gîtes de l'arrondissement.....	1,200
Somme.....	Maubeuge, Avesnes, Landrecies et gîtes de l'arrondissement.....	1,000
	Abbeville et gîtes du département.....	900
Ardennes et Marne.....	Villers, Sedan, Donchery, Rocroy et gîtes des Ardennes et de la Marne.....	1,100
	Sarreguemines, Saint-Avold et gîtes de l'arrondissement.....	900
Moselle.....	Thionville, Longwy et gîtes de l'arrondissement.....	1,000
	Nancy, Pont-à-Mousson, Sarrebourg, Marsal et gîtes de l'arrondissement.....	1,600
Meurthe.....	Toul et gîte de Colombey.....	800
	Saint-Mihiel, Commercy, Sampigny et gîtes de l'arrondissement.....	1,300
Vosges.....	Verdun, Stenay et gîtes de l'arrondissement.....	1,000
	Epinal et gîtes du département.....	500
Bas-Rhin.....	Haguenau, Schelestadt et gîtes du département.....	1,600
	Colmar, Neuf-Brisach et gîtes de l'arrondissement.....	1,000
Haut-Rhin.....	Huningue, Mulhouse et gîtes de l'arrondissement.....	500
	Avignon, Orange et gîtes de ces deux départements.....	700
Vaucluse et Basses-Alpes.....	Les gîtes du département.....	200
	Les gîtes du département.....	200
Hérault.....	Les gîtes du département.....	200
	Les gîtes du département.....	150
Aveyron.....	Les gîtes du département.....	150
	Les gîtes du département.....	700
Gard.....	Les gîtes du département.....	700
	Les gîtes du département.....	600
Lozère.....	Les gîtes du département.....	600
	Les gîtes du département.....	500
Tarn-et-Garonne et Lot.....	Montauban et gîtes de ces deux départements.....	500
	Les gîtes du département.....	300
Hautes et Basses-Pyrénées.....	Les gîtes du département.....	300
	Les gîtes du département.....	700
Gers et Landes.....	Les gîtes du département.....	700
	Les gîtes du département.....	1,200
Charente et Charente-Inférieure.....	Auch et gîtes de ces deux départements.....	1,200
	Saint-Jean-d'Angely et gîtes de ces deux départements.....	600
Vendée.....	Fontenay et gîtes du département.....	500
	Les gîtes du département.....	300
Ile-et-Vilaine.....	Les gîtes du département.....	300
	Les gîtes du département.....	700
Finistère.....	Morlaix et gîtes du département.....	700
	Les gîtes du département.....	1,200
Manche et Mayenne.....	Saint-Lô et gîtes de ces deux départements.....	1,200
	Les gîtes de ces deux départements.....	1,200
Loir-et-Cher et Indre-et-Loire.....	Vendôme, Montoire et gîtes de ces deux départements.....	1,200
	Les gîtes de ces deux départements.....	1,200

Nota. — Les arrondissements de fournitures comprennent toutes les brigades de gendarmerie qui s'y trouvent stationnées.

Le public pourra prendre connaissance à l'intendance militaire de chaque division, à la Préfecture, à la Sous-Intendance militaire dans les chefs-lieux de chaque département et dans les mairies des localités, gîtes d'étape et résidences de brigades de gendarmerie, de l'instruction, du cahier des charges et de la formule de marché.

Seront admises à prendre part à cette adjudication toutes les personnes qui justifieront avoir concouru effectivement à l'adjudication du 24 septembre dans un arrondissement quelconque de fournitures.

Pourront être admises également toutes personnes (à l'exception de celles qui, d'après des dispositions spéciales, ont été exclues des fournitures du département de la guerre), si elles joignent à l'appui de leur déclaration d'intention de soumissionner, un certificat établi, soit par le président de la chambre de commerce, soit par le président du tribunal de commerce dans le ressort desquels se trouve leur domicile, certificat témoignant de leur honorabilité, de leur capacité, et constatant en même temps qu'elles jouissent d'une fortune suffisante.

Les soumissions préparatoires devront être déposées le 7 octobre au soir, sans remise. Le sous-intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration.

La commission de chaque chef-lieu délibérera, le 8 octobre sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires. Ses décisions seront définitives et irrévocables.

Paris, le 1^{er} octobre 1857.

(557)

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855 CONSERVATEUR DENTAIRE PRIX 2 fr. 50 le flacon. 1 fr. 50 le 1/2 fl.

EAU DE PHILIPPE

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 425, à Paris. (Déposé.) Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff-parf, rue d'Orléans.

Saumur, imprimerie de P. GODET.